

Procès-verbal

5^e assemblée ordinaire du conseil d'administration

Le mercredi 17 juin 2026, à 19 h

Centre communautaire Jean-Guy Drolet, 16, rue Royal-Roussillon

Présences

Membres avec droit de vote :

■ Pieter Agneessens	Président
■ Martin Claveau	Trésorier
■ Loïc Arias	Vice-président
■ Laure Rigaud Minet	Secrétaire
■ Nancy Desharnais	Administratrice
■ Michel Després	Administrateur
■ Colette Harvey	Administratrice
■ Camille Poirier-Ouellet	Administratrice
■ France Lavoie	Administratrice
■ Pascal Marier-Dionne	Administrateur
■ Aude Seppey	Administratrice

Autres présences

■ Raymond Poirier	Conseiller du district électoral de Limoilou
■ Anne Pelletier	Conseillère en consultations publiques, Ville de Québec
■ Marie-Hélène Rochon	Secrétaire de soutien

Ordre du jour

5^e assemblée ordinaire du conseil d'administration

Le mercredi 17 juin 2026, à 19 h

Centre communautaire Jean-Guy Drolet, 16, rue Royal-Roussillon

DÉROULEMENT	HEURE
1. Accueil et ouverture de l'assemblée	19 h
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 01
3. Adoption du procès-verbal du 20 mai 2026	19 h 03
4. Consultation publique et demande d'opinion au conseil de quartier <u>Hébergement touristique commercial – Quartier du Vieux Limoilou</u>	19 h 05
5. Période d'information du conseiller municipal	19 h 50
6. Période de questions et commentaires du public	20 h 00
7. Fonctionnement du conseil de quartier ■ Correspondance et communication ■ Trésorerie (signataire des effets bancaires) ■ Paiements à venir ■ Modification résolution sur la cooptation	20 h 10
8. Varia	20 h 20
9. Fin de l'assemblée	20 h 30

Procès-verbal

3^e assemblée ordinaire du conseil d'administration

Le mercredi 17 juin 2026, à 19 h

Centre communautaire Jean-Guy Drolet, 16, rue Royal-Roussillon

1. Ouverture de l'assemblée

Le président ouvre l'assemblée à 19h04.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Après lecture de l'ordre du jour, l'adoption est proposée par Colette Harvey, secondée par Michel Després.

3. Adoption du procès-verbal de la réunion du 20 mai 2026

Le procès-verbal est adopté sur proposition de Colette Harvey, secondée par Michel Després.

4. Consultation publique et demande d'opinion au conseil de quartier Hébergement touristique commercial

Recommandation du conseil de quartier

Le conseil de quartier du Vieux-Limoilou recommande au conseil d'arrondissement de La Cité Limoilou d'adopter le projet de Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme relativement aux zones 19204Mb, 19209Mc, 19214Mb, 19215Mb, 19216Mb et 19230Cb, R.C.A.1V.Q. 567.

5. Période d'information du conseiller municipal

- Gestion des matières résiduelles : la Ville offre des services de valorisation des matières résiduelles (recyclage), la biométhanisation des résidus alimentaires et les écocentres, afin de réduire la quantité d'ordures produites. Avec la collaboration de tous, ceci permettra d'améliorer la qualité de l'air, particulièrement pour les citoyens habitant dans le secteur près de l'incinérateur.
- Complexité des règlements (conseil urbanismes de Québec) : rénovation on va simplifier le processus afin de permettre à la Commission de moins consacrer de temps à l'analyse de petits points (environ 500 analyses de moins par année)

- La Ville de Québec a été officiellement désignée comme région de biosphère de l'UNESCO. Cette reconnaissance internationale souligne l'engagement envers un développement durable et équilibré. La Région de biosphère de Québec se distingue par son organisation en différents types de zones permettant un équilibre entre la protection des écosystèmes et le développement du territoire. Cette désignation est un modèle unique en Amérique du Nord et particulièrement rare à l'échelle mondiale. On va célébrer à partir de la semaine prochaine.
- Service à vélo : l'an dernier record : 19000 pendant la grève, cette année on a atteint 18000 déplacements : 638200 trajets (42% de hausse) 165932 déplacements en auto ont été retirés
- Plan d'urbanisme : différentes thématiques par arrondissement. Le plan va venir dans la prochaine année, à partir de cette base.
- En fin de semaine : démolition de la passerelle Adrien Pouliot. Tout le week-end où l'entrée au centre-ville par l'autoroute laurentienne sera fermée à la circulation. Les travaux s'étendront du 22 juin au 19 juillet. L'information a été diffusée par accroche-porte et sur le site internet.

6. Période de questions et commentaires du public

Une citoyenne demande l'appui du conseil de quartier sur des enjeux de sécurité routière aux abords de la Garderie, Prématernelle et Maternelle Montessori Éducatôt Inc. Selon elle, les périodes de débarquement et de récupération des enfants sont difficiles en raison de la circulation automobile et de la présence de véhicules stationnés à proximité du boulevard des Capucins. Elle demande des mesures afin d'améliorer la sécurité du secteur (réduction de la vitesse à 30 km/h, ajout d'une signalisation similaire à celle utilisée près des écoles, aménagement d'une zone sécurisée). La citoyenne indique avoir recueilli des signatures appuyant ces demandes. M. Poirier se montre sensible aux préoccupations exprimées et estime que le dossier doit être documenté adéquatement. M. Poirier et les membres du CQ souhaitent collaborer avec la citoyenne afin de l'accompagner dans la recherche de solutions et d'alternatives visant à améliorer la sécurité aux abords de l'établissement.

Une citoyenne mentionne que les travaux liés au tramway ont entraîné le détournement de certains parcours de Limoilou vers le parc Victoria, l'obligeant à effectuer une correspondance supplémentaire pour se rendre en Haute-Ville. M. Poirier explique que les travaux dans Saint-Roch et sur le boulevard Charest réduisent la capacité routière, ce qui oblige le RTC à limiter le nombre d'autobus se rendant à la colline. Plusieurs parcours, dont certains express, terminent désormais leur trajet à la Maréchaussée afin de favoriser la fluidité du réseau.

Un administrateur comprend les objectifs de la Ville en matière d'apaisement de la circulation, mais estime que certaines interventions peuvent déplacer les problèmes vers d'autres secteurs. Il cite notamment le réaménagement de la 8e Avenue et la réduction du nombre de voies sur le boulevard Dorchester. Il considère que la Ville devrait tenir davantage compte des impacts sur les citoyens concernés et faire preuve d'une plus grande sensibilité. Il souligne également que l'augmentation des déplacements à vélo semble s'être accompagnée d'une baisse de l'utilisation du transport en commun. M. Poirier indique que les correspondances et les trajets

plus courts permettront au RTC d'améliorer la fluidité du réseau. Ces ajustements visent à préparer le réseau à l'intensification des travaux et à optimiser le service.

7. Fonctionnement du conseil de quartier

- Correspondance et communication :

M Loïc Arias propose de créer un espace de discussion supplémentaire à celui offert par la Ville afin de faciliter les échanges.

M. le président souhaite que le Drive du conseil de quartier soit rendu accessible à tous les membres.

- Trésorerie :

RÉSOLUTION 26-CA-06

Concernant l'ajout du poste de vice-président à titre de signataire des effets bancaires du conseil de quartier

- Considérant l'élection du conseil d'administration à l'assemblée annuelle du 15 avril 2026;
- Considérant qu'à l'assemblée du conseil d'administration du 20 mai 2026, Pieter Agneessens a été élu président, Laure Rigaud-Minet a été élue secrétaire et Martin Claveau a été élu trésorier du conseil d'administration du conseil de quartier et Loïc Arias vice-président;
- Considérant que l'article 128 du règlement sur le fonctionnement des conseils de quartier stipule que les signataires des effets bancaires du conseil de quartier sont le président, le secrétaire ou le trésorier;

SUR PROPOSITION DE M. Pascal Marier-Dionne DUMENT APPUYÉE PAR M. Martin Claveau, IL EST RÉSOLU que le conseil d'administration du conseil de quartier du Vieux-Limoilou ajoute le vice-président, ici M. Loïc Arias comme signataires des effets bancaires à compter du 17 juin 2026.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2026-CA-07 paiements à venir

Il est résolu de procéder aux paiements suivants:

- Remboursement à Mme Marie-Hélène Rochon pour des frais de secrétariats sur réception des factures et des procès-verbaux. Proposé par M. Martin Claveau et secondé par M. Loïc Arias.
- Remboursement à Mme Rosanne Labrie pour les frais d'activités reliées à la sécurité routière sur présentation des factures. Proposé par M. Martin Claveau et secondé par Nancy Desharnais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



- Cooptation à spécifier :
Une modification a été apportée afin que Mme Nancy Desharnais (membre cooptée) puisse représenter un organisme dans l'exercice de ses fonctions. (résolution prise à 19h30)

RÉSOLUTION 26-CA-08

Cooptation de Mme Nancy Desharnais au sein du conseil de quartier à titre de représentante de l'organisme Rendez-Vous Limoilou

- Considérant le bulletin de candidature valide déposé par Mme Nancy Desharnais;
- Considérant la volonté du CA du conseil de quartier ainsi que de Mme Desharnais elle-même à ce que Mme Nancy Desharnais puisse être un membre coopté dorénavant à titre de représentante de l'organisme Rendez-vous Limoilou.

SUR PROPOSITION DE Mme COLETTE HARVEY DÛMENT APPUYÉE PAR M. PIETER AGNEESSENS, IL EST RÉSOLU PAR le conseil d'administration du conseil de quartier du Vieux-Limoilou de nommer à titre de membre coopté Mme Nancy Desharnais, représentante de l'organisme Rendez-Vous Limoilou. Son mandat prendra fin en avril 2027.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

8. Varia

Aucun point à ajouter.

9. Fin de l'assemblée

La levée de l'assemblée à 21h34 est proposée par M. Michel Després, secondé par Mme Laure Rigaud-Minet.

_____ SIGNÉ

M. Pieter Agneessens, Président

_____ SIGNÉ

Mme Laure Rigaud-Minet, Secrétaire